

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG ANNONCE L'OBTENTION DU LABEL ISR POUR SON FONDS HPF EUROPE

BNP Paribas REIM Luxembourg a récemment obtenu la labellisation ISR⁽¹⁾ pour son fonds *Healthcare Property Fund Europe* (HPF Europe). Cet engagement ESG illustre la stratégie RSE dynamique et performante adoptée par la société de gestion.

Un nouveau fonds labellisé ISR : la ligne de métier BNP Paribas REIM confirme son engagement

Le label ISR (Investissement Socialement Responsable) a été lancé en juillet 2020 par les pouvoirs publics français afin de permettre aux investisseurs d'identifier facilement les produits d'épargne et d'investissement immobilier intégrant les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Son attribution est accordée pour une période de trois ans, renouvelable avec un contrôle chaque année. L'objectif est de distinguer les fonds qui investissent dans les actifs les plus performants en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance, ou encore les fonds qui mettent en œuvre des pratiques de gestion vertueuses visant à améliorer la performance ESG des actifs dans le temps.

Avec l'obtention de cette labellisation, BNP Paribas REIM poursuit son action pour proposer à ses clients des produits d'épargne et d'investissement immobilier engagés. Aujourd'hui, au sein de BNP Paribas REIM, 85 % des fonds ouverts à la collecte sur le marché primaire présentent des objectifs environnementaux ambitieux et sont conformes à l'Article 8 selon la réglementation SFDR⁽²⁾ (Sustainable Finance Disclosure Regulation). Et ce sont 100 % des fonds grand public ouverts à la collecte qui sont labellisés ISR⁽¹⁾ et conformes à l'Article 8⁽²⁾ selon cette même réglementation.

« Chez BNP Paribas REIM, nous sommes fiers d'avoir reçu le label ISR pour notre fonds HPF Europe. Cette reconnaissance est le reflet de notre engagement envers l'investissement responsable. L'objectif désormais est de démontrer l'impact positif environnemental et social que véhicule cette labellisation » affirme **Nehla Krir, Head of Transformation, Innovation & ESG de BNP Paribas REIM France.**

Pour obtenir cette labellisation, BNP Paribas REIM a adopté une grille rigoureuse d'analyse des critères ESG pour évaluer les actifs, en amont de leur acquisition mais également durant toute la période de détention. Le fonds HPF Europe a également choisi une approche « best-in-progress » qui vise à acquérir les actifs avec pour objectif d'améliorer leur performance ESG dans le temps. Il s'est ainsi doté de plans d'action engageants afin d'optimiser la gestion des actifs détenus et de renforcer leur qualité et leur résilience.

HPF Europe : un accent mis sur l'immobilier de santé et l'investissement responsable

Lancé au premier semestre 2020, le fonds HPF Europe offre une exposition attractive au secteur de l'immobilier de santé grâce à une répartition cible équilibrée entre les trois sous-secteurs de la santé : le court séjour (hôpitaux et cliniques généralistes), le moyen-séjour (hôpitaux et cliniques spécialisées, notamment en soins de suite et en santé mentale) et le long-séjour (maisons de retraite médicalisées).



Il a ainsi constitué un patrimoine de près d'une soixantaine d'actifs répartis en Europe – Allemagne, France, Espagne, Belgique, Italie – dont la valeur se rapproche du milliard d'euros d'actifs sous gestion, au 30 septembre 2023⁽³⁾.

HPF Europe continue son expansion géographique en Europe avec plusieurs acquisitions réalisées cette année, dont notamment un établissement de santé nouvellement construit à Stade, dans la région métropolitaine d'Hambourg en Allemagne, et un portefeuille de cinq maisons de retraite médicalisées en Belgique, représentant sa première acquisition dans le pays. De nouveaux établissements de santé nouvellement construits dans le Nord de l'Italie vont également rejoindre le patrimoine du fonds d'ici la fin de l'année.

« Le fonds HPF Europe a connu une expansion significative de son portefeuille, grâce à l'expertise que nous avons développée sur le secteur de la santé depuis plus de 12 ans, lui permettant d'investir dans des solutions de santé de qualité et durables. En alignement avec cette labellisation ISR, HPF Europe a défini 3 objectifs ESG : améliorer les performances environnementales des actifs, améliorer l'accès aux soins et le bien-être des résidents, développer une stratégie ESG commune avec les opérateurs partenaires » commente **Eugénie Dubost, Fund Manager chez BNP Paribas REIM.**

A propos de BNP Paribas REIM

With BNP Paribas REIM, you invest in REAL ESTATE AS LIVING ASSETS.

BNP Paribas REIM, une ligne de métier de BNP Paribas Real Estate, propose aux investisseurs une large gamme de fonds immobiliers et de solutions d'investissement, basée sur de fortes convictions.

Notre ancrage européen nous confère une connaissance approfondie des marchés locaux, que nous appréhendons à travers chaque m², chaque rue, chaque quartier, chaque éco-système urbain.

Avec nos 360 collaborateurs, nous prenons soin des immeubles que nous gérons comme des êtres vivants, proposant ainsi notre version du vivre ensemble au bénéfice de nos plus de 230 investisseurs institutionnels et plus de 140 000 investisseurs particuliers.

Nous sommes convaincus que la prise en compte de critères ESG permet de concilier les performances à la fois financière, environnementale et sociale.

Et pour nous, l'innovation permet de saisir les opportunités et de piloter les risques, d'aujourd'hui et de demain.

Fin 2022, BNP Paribas REIM gérait 29,7 milliards d'euros d'actifs européens immobiliers et vivants pour le compte d'investisseurs institutionnels et particuliers.

La ligne de métier BNP Paribas REIM se compose d'entités réglementées dans les pays suivants : France, BNP Paribas Real Estate Investment Management France SA; Italie, BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy SGR; Allemagne, BNP Paribas Real Estate Investment Management Germany GmbH; Royaume-Uni, BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Limited; Luxembourg, BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Chacune des entités juridiques chargées d'offrir des produits ou services à ses clients est mentionnée respectivement dans la documentation du produit, les contrats et les informations relatives.

Ceci est une communication publicitaire.

L'investissement dans une SCPI est un placement long terme dont les performances sont liées à l'évolution du marché immobilier, par nature cyclique, et qui doit être adapté à l'objectif patrimonial du client dans une optique de diversification. La SCPI peut avoir recours à l'endettement dans la limite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ; en cas de recours à l'endettement, le risque de perte en capital sera accru.

Veuillez-vous référer aux documents réglementaires (prospectus, notes d'information ou caractéristiques détaillées) et documents d'informations des fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Avertissements

(1) Les références à un prix/label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

(2) Les fonds relèvent des articles 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit SFDR (Sustainable Financial Disclosure) du 27 novembre 2019 sur les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

(3) Les investissements réalisés ne préjugent pas des investissements futurs.

Contacts presse :

Capucine Marescal : +33 (0)6 40 10 78 28 / Amira Tahirovic : +33 (0)6 37 78 12 17 / Charlotte Rémond : +33 (0)6 78 18 57 87
presse.realestate@realestate.bnpparibas



BNP PARIBAS
REAL ESTATE

L'immobilier
d'un monde
qui change